

Végétal

Certificat de Spécialisation (CS) Conduite de productions maraîchères

Description

Certificat de Spécialisation – niveau 4

Un CS est une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Les productions maraîchères correspondent aux productions de légumes et fruits frais, sous abris ou en plein champ.

Le CS option "Conduite de productions maraîchères" vise à former un responsable d'atelier de productions maraîchères, chargé du pilotage technico-économique de cet atelier et des travaux afférents.

Les activités de pilotage des productions maraîchères s'exercent tout au long de l'année dans des situations de travail très diverses : au bureau, en extérieur (plein champs et sous abris), en bâtiments (de stockage, atelier de transformation, point de vente), en réunion d'équipe, en rendez-vous, en visite à l'extérieur, etc. |

Dans un contexte de transition agroécologique, l'évolution rapide des pratiques et des connaissances impliquent un important travail de veille et d'analyse, de la formation et des échanges de pratique entre pairs.

Ce CS se prépare en 1 an après obtention d'un diplôme de niveau 4 minimum (Bac Pro CGEA, BP REA, BTS), afin d'acquérir des compétences spécialisées et une expérience terrain dans la conduite de la production maraîchère.

Le CS est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Il comporte 2 UC qui peuvent être obtenues indépendamment. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences :

- UC1 : assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères ;
 - UC2 : réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères
- L'unité capitalisable optionnelle UC3 «Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères» peut être proposée et choisie en complément à ces 2 UC. Elle n'est pas prise en compte pour la délivrance du diplôme.

Les Centres de formation labellisés AB proposent cette certification avec la mention « agriculture biologique ».

Le diplôme est accessible par les voies de l'alternance (formation continue et apprentissage), ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Compétences visées:

- Définir une conduite technique des productions maraîchères qui réponde aux objectifs fixés
- Assurer une production optimale de produits commercialisables ou transformables
- Elaborer un produit conforme aux objectifs de production et de commercialisation

Débouchés Métiers

Le titulaire de ce certificat exerce son activité sur des exploitations spécialisées en production de fruits et légumes frais.

Très employeuse de main d'œuvre, la culture sous serre regroupe l'essentiel des salariés du secteur maraîcher, tandis que la culture de plein champ reste une agriculture familiale. En culture sous abri, l'organisation du travail diffère (davantage de spécialisation) et nécessite un encadrement permanent

Ex : Agent de culture légumière/ agent serriste ; Chef d'équipe ; Chef de culture/ Responsable des serres, Responsable des cultures en plein champ

Poursuites d'études

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité):

Pour acquérir des compétences supplémentaires:

Certificat de Spécialisation (CS)
Transformation et commercialisation des produits fermiers
CS Production de plantes à parfum aromatiques et médicinales

Voies d'accès au sein du réseau Réana

<i>Formation initiale scolaire</i>	
<i>Formation par Apprentissage</i>	X
<i>Formation continue pour adultes</i>	X

Lieux de la formation

<i>Formation initiale scolaire</i>	<i>Formation par Apprentissage</i>	<i>Formation continue pour adultes</i>
	CDFAA Pôle de Formation Nat'Thuré Végétal – Thuré (<i>Espace maraîchage labellisé AB</i>) CFA Melle-Nort (<i>Espace maraîchage labellisé AB</i>)	CFPPA Pôle de Formation Nat'Thuré Végétal – Thuré (<i>Espace maraîchage labellisé AB</i>) CFPPA Melle-Nort (<i>Espace maraîchage labellisé AB</i>)